

Accueil Périscolaire Site de BEAUMONT « Les Kikid's »

Mairie de Beaumont Saint-Cyr, 25 place du 11 novembre, Beaumont 86490 Beaumont Saint-Cyr

Téléphone : 05 49 85 50 55

E-mail : periscolaire.beaumont@beaumontsaintcyr.fr

Autorisation parentale spécifique pour les

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Chers Parents,

Nous vous rappelons que l'école se termine à 15h45 les mardis, jeudis et vendredis, que des Activités Périscolaires facultatives et gratuites sont mises en place et encadrées par des intervenants extérieurs diplômés, bénévoles et le personnel de la commune.

Le lundi, l'école se termine également à 15h45, un accueil périscolaire payant est à votre disposition.

Pour une bonne organisation, merci de remplir le tableau d'autorisation ci-dessous, qui sera valable pour toute la durée de l'année 2025-2026.

Je soussigné (e), Mr ou Mme Parent 1, Parent 2 ou représentant légal de l'enfant.....fréquentant l'école de Beaumont en classe de, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ci-joint et autorise :

Autorisation de sorties, déplacements à pieds, de participations aux TAP (2025/2026)

(Cochez la ou les case(s) correspondantes)

L'enfant est autorisé à partir seul

(L'accueil Périscolaire se dégage de toute responsabilité)

☐ Mon enfant quittera l'école à 15h45 le lundi

☐ Mon enfant quittera l'école à 16h45 le mardi, jeudi et vendredi

L'enfant sera récupéré par ses parents ou les personnes désignées

☐ Mon enfant quittera l'école à 15h45 le lundi

☐ Mon enfant quittera l'école à 16h45 le mardi, jeudi et vendredi

☐ **Durant toute l'année scolaire, j'accepte que mon enfant puisse être amené à se déplacer à pieds ou en mini bus en dehors de l'école, pour participer aux diverses activités proposées.**

Important: A la sortie de 15h45, si aucun parent ou personne désignée ne sont présents, l'enfant participera aux TAP jusqu'à 16h45 et ne pourra être récupéré qu'à 16h45 (sauf le lundi). Il sera ensuite dirigé vers l'accueil périscolaire (Les frais engagés restent à votre charge).

Fait à Le / / 20

Signatures des parents ou représentant légal

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données destiné à la gestion des effectifs scolaires, des accueils périscolaires, à la restauration et à la facturation de ces activités. Ces données sont recueillies dans le cadre d'une obligation légale Elles sont destinées uniquement au personnel habilité de la commune de BEAUMONT SAINT-CYR. Elles seront conservées selon les règles d'archivage en vigueur.

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant le délégué à la protection des données :

☒ Par courriel à dpd@grandpoitiers.fr

☐ Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, 25 place du 11 novembre, 86490 BEAUMONT SAINT-CYR

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 »